

**Vous êtes ARTISAN ?**

**Vous êtes AGRICULTEUR en VENTE DIRECTE ?**

**Vous souhaitez garantir :**

- la sécurité alimentaire de vos produits (qualité de fabrication, conservation),
- l'hygiène de votre labo de transformation en contrôlant l'efficacité de votre plan de maîtrise sanitaire.

**Le laboratoire de la Chambre d'agriculture assure :**

- le prélèvement de vos échantillons,
- des analyses microbiologiques fiables, certifiées et personnalisées en fonction de vos produits et de la réglementation : recherche de salmonelles, listeria, staphylocoques, Escherichia coli...

**20 ans d'expérience**  
au service de la performance  
technique et économique  
de votre entreprise.



- indépendance de la Chambre d'agriculture,
- rapidité des analyses,
- interprétation des résultats,
- stricte confidentialité.



**ESSAIS**  
Accréditation  
N° 1-6508  
Portée disponible  
sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
PAYS DE LA LOIRE